

**PARIS (MPE-Média)** – Le Conseil National de l'Industrie (CNI) a remis ce jeudi 13 mars son rapport 2013 au premier ministre et au ministre du redressement productif à Bercy. Arnaud Montebourg en a profité pour rappeler que « oui, il faut rouvrir la recherche sur le gaz de schiste, la réponse est oui, de la CGT au MEDEF, toutes les organisations sociales et les représentants des entreprises sont d'accord pour le dire ». Détails et verbatim de la synthèse.

S'exprimant après la séance plénière du CNI, le Ministre du Redressement Productif Arnaud Montebourg a notamment mis l'accent sur l'importance accordée par cette institution « indépendante du gouvernement, qui prend des positions, sur la transition énergétique, ce que doit être la transition (...) : Oui, il faut rouvrir la recherche sur le gaz de schiste, la réponse à cette question est oui, tout le monde le dit de la CGT au MEDEF », a affirmé M. Montebourg.



Arnaud Montebourg répondant à la presse en fin de réunion du CNI (ph CJ MPE-Média)

La question du mix énergétique figure en bonne place dans le rapport d'activité 2013 du CNI : « Le développement des énergies renouvelables à potentiel de compétitivité constitue un impératif de politique énergétique et de politique industrielle, mais le débat en cours doit également examiner de manière objective les gaz et pétrole de schiste et reposer sur une démarche scientifique avec des arguments étayés. L'enjeu du coût de l'énergie pour la compétitivité globale de l'économie, la croissance et l'emploi est trop important pour que toutes les opportunités ne soient pas étudiées à fond, si elles peuvent être exploitées de façon rentable dans des conditions respectueuses de l'environnement », peut-on lire en page 19 de ce rapport du CNI.

### **Une charge en règle contre l'UE**

Le Ministre du Redressement Productif s'est également livré à une charge en règle contre les positions des dirigeants de la Commission Européenne à qui il dit avoir « demandé de faire de l'industrie leur priorité. L'Union européenne a autorisé le renflouement des banques à la hauteur de plus de 500 milliards d'euros mais continue d'interdire les aides directes à l'industrie (...), les déclarations du Commissaire européen à la concurrence Joaquín Almunia (Parti socialiste ouvrier espagnol) sont extraterrestres à ce titre », a déclaré Arnaud Montebourg répondant aux questions de la presse.

### **Jean-François Dehecq : Faire « exploser les dogmes »**

Le Vce-Président du CNI qui entame sa 4e année d'existence depuis sa création à la suite des Etats généraux de l'Industrie de 2010 M. J.-François Dehecq a souligné d'entrée de jeu que malgré l'évolution positive récente de certains indicateurs, « la reprise industrielle n'est pas encore établie en France ».

« La baisse de la production industrielle s'est poursuivie en 2012 et semble se stabiliser en 2013, à un niveau qui reste inférieur de 15% à sa valeur d'avant-crise. La contraction de l'emploi industriel s'est poursuivie », précise M. Dehecq dans son adresse au premier ministre et au gouvernement.

M. Dehecq note aussi que « les enjeux industriels sont insuffisamment pris en compte dans les politiques européennes ; le sommet européen de mars 2014 doit être l'occasion d'affirmer une nette inflexion », ajoute le Vce-Pdt du Conseil national de l'industrie.



Jean-François Dehecq, Vce-Pdt du CNI lors de la conférence de presse post bilan 2013 de son conseil (ph CJ MPE-Média)

« On ne sort pas d'une crise énorme sans faire exploser les dogmes, il y a un moment où il faut se battre », a renchéri dans la foulée de ces déclarations Jean-François Dehecq, Président d'honneur de SANOFI, reconduit en janvier dernier à la Vice-présidence du Conseil national de l'industrie.

« L'industrie n'est ni de gauche ni de droite, là, il faut qu'on avance », a ajouté M. Dehecq en

proposant aux journalistes de commencer par lire les 273 pages du rapport annuel 2013 rendu public ce jeudi, incluant les rapports de chacun des 14 Comités stratégiques de filières (CSF) ainsi que les rôles de ces CSF dans les 34 plans industriels initiés par le gouvernement et le CNI (voir le site internet du CNI), du premier dédié aux énergies renouvelables au 34e dédié à l'usine du futur.

Interrogé par MPE-Média sur les suites données par son gouvernement à la récente mise en redressement judiciaire d'ASCOMETAL, M. Montebourg a confirmé être en train d'étudier « plusieurs propositions de reprise » sans qu'il puisse donner davantage de détails sur leur contenu et nommer les porteurs de ces projets.

### **On ne peut pas laisser tomber Ascométal, dit J.-François Dehecq**

M. Jean-François Dehecq a répondu à la même question que ce n'était pas son rôle de chercher des solutions de reprise : « j'ai moi-même repris et sauvé plusieurs dizaines de sociétés par le passé mais depuis quatre ans, j'ai pris du recul, je me situe au-dessus de la mêlée, même s'il est clair qu'on ne peut pas laisser tomber ASCOMETAL. Mais ce n'est pas le rôle du CNI de traiter de cas particuliers », a-t-il précisé.

Dans sa lettre de février 2014, le CNI fait une bonne place aux progrès du thème de l'économie circulaire, relayé par chacun des comités stratégiques de filières et par le comité stratégique des éco-industries et son groupe technique valorisation et recyclage à l'origine du « pacte recyclage et valorisation dans une démarche d'économie circulaire » écrit au printemps 2013.

Le nucléaire n'est pas en reste dans ce rapport 2013 du CNI avec l'annonce de la mise en place du « World Nuclear Exhibition » prévu du 13 au 16 octobre 2014 au Bourget.

### **Difficultés de recrutement**

Rappelons enfin à la lumière de ce rapport 2013 du CNI que des difficultés de recrutement subsistent dans la plupart des métiers de l'industrie manufacturière, mécanique et de travail des métaux, métiers de l'électricité et de l'électronique, des industries graphiques, de la

maintenance et même de l'informatique, dans un secteur où les investissements ont baissé de 7% l'an dernier : « pour 2014, le scénario le plus probable est que l'investissement des entreprises françaises repartira mais à un rythme voisin de celui du produit intérieur brut (PIB) », dont on sait qu'il était en baisse de - 0,3% au 4e trimestre 2013.

Sans doute sera-t-il temps de chercher dans les effets du « plan nouvelle donne pour l'innovation » lancé en novembre dernier via 40 mesures transverses et 7 « ambitions de la commission innovation 2030 » coachée par Anne Lauvergeon de quoi booster la production industrielle, soutenir la compétitivité des électro et des gazo-intensifs lourdement taxés par l'Europe dans la période et faire face utilement « à une très forte concurrence de la Chine et des autres pays émergents pour se procurer les matières premières dont ils ont besoin », précise ce rapport 2013 du CNI.

**Christophe Journet**



**Verbatim de la synthèse du rapport 2013 du CNI**

**Réunion plénière du Conseil national de l'industrie**

**Le 13 mars 2014**

**PARIS (MPE-Média)** - Le CNI souligne l'évolution positive de certains indicateurs mais constate que la reprise industrielle n'est pas encore établie en France.

Il relève que l'industrie est désormais au centre des préoccupations des pouvoirs publics français, et qu'un renouveau de la politique industrielle est à l'œuvre et fait l'objet de politiques ambitieuses. Il cible comme prioritaires pour les politiques publiques en faveur de l'industrie, la compétitivité du coût de l'énergie et le choix d'une politique de transition énergétique porteuse de performance et d'opportunités pour l'industrie française, la réalisation des réformes structurelles propres à créer un cadre favorable à l'entreprise et à la création d'emplois industriels en France, l'accélération de la simplification de la réglementation, et l'adaptation de l'offre de formation aux besoins de l'industrie.

Le CNI est le lieu privilégié de la construction d'une vision partagée entre les industriels, les organisations syndicales et l'Etat sur les politiques de filière à mettre en œuvre. Il réunit les forces productives pour définir et déployer, par l'action collective, des actions de transformation et de renforcement du tissu productif français.

Il a pleinement rempli en 2013 cette mission qui lui a été confiée lors de la dernière réunion plénière en février 2013. Douze contrats de filière sont en cours de déploiement et rassemblent 275 actions : 24 % concernent le développement de la filière, 15 % l'amélioration de la performance opérationnelle des entreprises, notamment des PME, 13 % le développement à l'export et à l'international, 13 % le soutien à l'innovation, 11% les relations entre grands groupes et PME, 16 % l'emploi et les compétences, 8% l'accès au financement. À fin décembre 2013, 10 % des actions ont été réalisées, 45 % sont en cours, 42 % seront lancées en 2014.

### **Un avis sur la transition énergétique en cours**

Dans son rôle d'éclairage de pouvoirs publics sur les politiques impactant l'industrie, le CNI a en 2013 rendu, avec une convergence de points de vue entre ses parties prenantes entreprises industrielles et organisations syndicales, un avis sur la transition énergétique et plus récemment un avis sur la prise en compte des enjeux industriels dans les politiques européennes. Il a élaboré des recommandations sur les aides publiques à l'industrie.

Le CNI a présenté les sept priorités d'actions transversales qu'il conduira en 2014. Elles porteront sur l'emploi et les compétences, la simplification, le déploiement d'une articulation des CSF nationaux avec des comités stratégiques de filière en régions, l'identification de mesures améliorant le financement de l'investissement productif, l'accompagnement des 34 plans industriels, l'élaboration par les CSF de plans d'actions volontaires portant sur l'économie circulaire, et la recommandation de mesures propres à accroître l'achat public innovant dans les différentes filières.

**Plus de détails via :**

[www.conseil-national-industrie.gouv.fr](http://www.conseil-national-industrie.gouv.fr)

**Adhérez à [www.mpe-media.com](http://www.mpe-media.com) en 2014**

**750€ HT/an pour plusieurs adresses**

**LETTRE + SITE WEB + CERCLE**

**[contact@mpe-media.com](mailto:contact@mpe-media.com)**

**+336 60 58 89 26**